



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20231116-DBC20231116_02-DE
Reçu le 05/12/2023
Publié le 05/12/2023

N° DBC 20231116-02

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 NOVEMBRE 2023 à 13H

Date de la convocation : 09 Novembre 2023

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 16 Novembre 2023 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Philippe BLANCHOZ, Ludovic COMBE, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau absents excusés :

Hélène BOUDON, Olivier CHAMBON, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Chantal CHASSANG, Didier ROMEUF

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Rachel BOURNIER à Tony BERNARD
Philippe CAYRE à Stéphane RODIER

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

OPERATIONS D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ OPAH-RU de Thiers

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-président

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-13 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour la mise en place d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain OPAH-RU) ;

Vu la convention de l'OPAH-RU de Thiers n°063-01-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne,

Vu l'Avenant n°1 à la convention n°063-01-2018 du 8 février 2023 signée par l'Etat, l'ANAH, Action Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

34

Membres du Bureau présents :

19

Membre du Bureau représenté :

2

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 19

AR Prefecture

063-200070712-20231116-DBC20231116_02-DE
Reçu le 05/12/2023
Publié le 05/12/2023

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre de l'OPAH-RU de Thiers, la Communauté de communes a reçu dossiers de demande de contribution de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Paul BUCAU	PO	20, rue Mancel Chabot	25 041,70 €	20 % Economie d'énergie (5 008,00 €) Prime Première accession en parc ancien (4 000,00 €)	9 008,00 €
Krysten TAULEMESSE	PO	5, rue des Forgerons	6 512,81 €	20 % Economie d'énergie	1 303,00 €
TOTAL				/	10 311,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **10 311,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 19

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 19

Abstentions :

Membres du Bureau présents : 19

Pour : 19

Contre : 0

Membres présents sans voix délibératives : 2

Représentés : 2

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

